



PAIEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Paieiment

- Le premier versement est effectué dès la réception de la demande de paiement par courriel, à la suite de l'inscription.
- Le second versement est effectué au plus tard cinq jours ouvrables avant le début du cours.

Si la totalité des frais d'inscription n'est pas payée cinq ouvrables avant le début du cours, la personne sera désinscrite. Si la personne a déjà effectué un premier versement, celui-ci lui sera remboursé, moins les frais administratifs de 85 \$ + TVH. Une personne dont le compte est en souffrance ne pourra s'inscrire à un cours subséquent du Centre franco comportant des frais.

Annulation de l'inscription et remboursement

Les personnes inscrites à un cours et désirant annuler leur inscription le font par écrit à inscription@lecentre franco.ca, selon les consignes ci-dessous. Les frais administratifs de 85 \$ + TVH ne seront pas remboursés, sauf en cas d'annulation du cours par le conseil scolaire ou le Centre franco.

- **Cours intensifs d'été (cours s'étalant sur deux à trois semaines)**

Un remboursement des frais d'inscription, moins les frais administratifs de 85 \$ + TVH, sera accordé à la personne qui annule son inscription dans un délai de deux jours ouvrables suivant la date du début du cours.

- **Tout autre cours**

Un remboursement des frais d'inscription, moins les frais administratifs de 85 \$ + TVH, sera accordé à la personne qui annule son inscription dans un délai de deux jours ouvrables suivant la date du début du cours. Un remboursement de 50% des frais d'inscription, moins les frais administratifs de 85 \$ + TVH, sera accordé à la personne qui annule son inscription dans un délai de sept jours ouvrables suivant la date du début du cours. Aucun remboursement ne sera accordé après cette date.